

UE42	Pôle Construction	30h 6CM - 8TD - 16TP
M4204C	Construction durable	Positionnement : S4
<p>Objectifs : Choisir des solutions constructives intégrant les critères de la construction durable, respectant les règles de construction et environnementales ainsi que les contraintes économiques. Ce module concerne les ouvrages de travaux publics et de bâtiment, aussi bien en construction neuve qu'en réhabilitation.</p>		
<p>Compétences visées : Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer des solutions techniques et définir les équipements et matériaux en fonction de la réglementation, du site, du coût et des performances attendues • Contrôler la conformité du projet par rapport aux normes techniques et environnementales • Etablir un plan de prévention pour organiser, coordonner et contrôler des opérations d'entretien et de maintien de la viabilité selon les règles de sécurité et d'environnement. 		
<p>Prérequis : modules des pôles Construction, Structures et stabilité, Matériaux et géotechnique, Management et méthodes, Physique appliquée- Confort- Energétique des 3 premiers semestres</p>		
Contenus et compétences associées :		Niveau d'acquisition
Les points clés ayant un impact environnemental déterminant		2
Analyse du cycle de vie d'un ou de plusieurs éléments d'une construction		2
Calcul d'un bilan carbone et de l'énergie grise d'un ou de plusieurs éléments d'un ouvrage		3
Justification des choix constructifs par une approche multicritère (technique, prévention des risques, performance énergétique, impact environnemental, coût global, intensité sociale, ..)		2
Réglementations : accessibilité handicapés, incendie, thermique, acoustique		2
Principes de l'architecture bioclimatique.		1
<p>Modalités de mise en œuvre : Les supports sont pris dans les domaines du bâtiment et des travaux publics et on utilise des logiciels d'analyse de cycle de vie et de calcul de bilan carbone.</p>		
<p>Prolongements possibles : Module Maîtrise d'œuvre, Stage et Projet de fin d'étude</p>		
<p>Mots Clés : Construction durable, développement durable, prévention des risques, réglementation de la construction</p>		